



Déclaration liminaire CSAL DIPA

(Comité Social Administration Local)

14 mars 2024

Monsieur le Président,

Suite au vote unanime CONTRE le projet de fusion des BSE T2A et T2C présenté lors du CSAL du 5 mars dernier, nous voici reconvoqués au titre de l'article 27 du règlement intérieur du Comité Social d'Administration.

A la lecture des documents de travail du CSAL de ce jour, il apparaît que vous n'avez apporté aucune modification dans votre projet, vous n'avez pas revu certains aspects de ce projet, notamment la suppression d'effectifs qui accompagne cette fusion. Sans vouloir être dans la co gestion, la CGT pousse pour un véritable dialogue social, voire une démocratie sociale, qui devrait permettre de travailler sur des projets qui impacte l'avenir de la DGDDI.

La CGT a donc décidé de ne pas siéger. Précision faite que ne pas siéger ne veut pas dire que nous n'aurons pas un œil très attentif sur le suivi de ce projet décidé unilatéralement contre l'avis des représentants du personnel et donc contre l'avis des agents :

- conditions de travail, RH, travaux, effectifs, exercice des missions.

Pour finir, nous profitons de cette déclaration liminaire pour relayer une incompréhension voire une question d'une grande majorité des agents du T2A redéployés au T1 sur la constitution des équipes de cette future brigade. Seront-elles créer à l'ouverture du T2AC donc définitives ou temporaires avec l'arrivée des redéployés du T2A au T1 ?